

PROGRAMME DE FORMATION

BASES DE L'ASSERTIVITE ET COMMUNICATION INTERPERSONNELLE

MODALITES

- Durée : 7h (1 jour)
- Nombre minimum de participants : 4
- Nombre maximum de participants : 10
- Présentiel ou distanciel

PROFIL DES APPRENANTS

- Toute personne occupant un poste en relation avec diverses parties prenantes

PREREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Renforcer la conscience de soi et savoir se remettre en question
- Développer son niveau d'écoute et de compréhension de l'autre
- Considérer mes émotions dans mes comportements et façon de communiquer
- Adapter sa communication à ses interlocuteurs

CONTENU DE LA FORMATION

- Intelligence émotionnelle
- Boîte à outils de l'écoute active,
- Assertivité,
- Principes de communication non violente

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Formateur professionnel certifié (TP-FPA):
Erick MATHIEU, Consultant – Coach – Formateur
- Moyens pédagogiques et techniques :
 - o Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
 - o Questionnaire de positionnement
 - o Tests psychométriques

- Documents supports de formation récapitulatifs des apports (format électronique)
 - Bloc note
 - Plateforme numérique collaborative
 - Exposés théoriques au service de l'application concrète
 - Vidéos
 - Etude de cas concrets - Formation pratique et tournée vers les réalités de terrain
 - Mise en situation, jeux de rôle
 - Partage d'expériences
 - Individualisation de la formation
- Suivi et Evaluation
- Feuille de présence
 - Questions orales ou écrites (QCM).
 - Mises en situation
 - Formulaires d'évaluation de la formation (à chaud, à froid)
 - Certificat de réalisation de l'action de formation

TARIF

Cette formation est dispensée pour un coût de 299 euros HT par participant.
Devis sur mesure à la demande pour une formation intra-entreprise.

Exonération de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts.

Organisme de formation certifié : financement OPCO possible

ACCESSIBILITE – HANDICAP

Dans le cas où certains apprenants se trouvent en situation de handicap, veuillez nous contacter afin que nous prenions en compte les besoins spécifiques.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

L'inscription est réputée acquise lorsque la convention/le contrat, ainsi que le devis sont signés.
Les inscriptions sont acceptées jusqu'à 15 jours avant la date de démarrage effective de la session.

A noter que, si le minimum requis de participants n'est pas atteint 15 jours avant la date de démarrage effective de la session, alors ladite session est annulée.